



## **RÉUNION ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le 15 avril, à 19 heures, le Conseil Communautaire de la Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes d'Etréchy, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Etienne GOFFINET, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 38

Date de convocation du Conseil Communautaire : 10 avril 2019

Date d'affichage : 10 avril 2019

PRÉSENTS : Mesdames BRÉCHARD, DESIAUME, DUCATEAU, LOISEAU, SARRON, Messieurs AUDEBERT, BARREAU, BLANCHARD, BOUGRAT, DUBOIS, FRÉRARD, GINDRE, GOFFINET, GOUGNOT, GROSJEAN, LECLERC, LEMAIGRE, MARCEL, MAZENOUX, MÉREAU, MOINET, POIRIER, SARREAU, TUAILLON, WEINGARTEN.

ABSENTS EXCUSÉS : Mesdames BONTEMPS, DUBIEN, FERNANDES, GOGUÉ, TEYSSIER, Messieurs ACOLAS, BOUELLE, CHASSIOT, JAUBERT, MALLERON, MERCIER, PÉCILE, RICHARD.

POUVOIRS : M. Acolas à M. Blanchard, Mme Bontemps à Mme Desiaume, M. Bouvelle à M. Marcel, M. Chassiot à M. Sarreau, Mme Fernandes à M. Mazenoux, Mme Gogué à Mme Sarron, M. Richard à Mme Loiseau, Mme Teyssier à M. Bougrat.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur BLANCHARD

### **ORDRE DU JOUR** :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 25 mars 2019,
- Approbation des comptes de gestion 2018,
- Désignation d'un Président pour le vote des comptes administratifs,
- Approbation des comptes administratifs 2018,
- Affectation des résultats antérieurs,
- Vote du taux des 4 taxes 2019,
- Vote des taux OM 2019,
- Vote du budget général 2019,
- Vote du budget annexe du SPANC 2019,

- Demande de subvention d'investissement auprès de la C.A.F du Cher,
- Renouvellement convention Halte-Garderie « Les Petits Monstres »,
- Questions diverses.

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 25 MARS 2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018

### Compte de gestion 2018 BUDGET GÉNÉRAL

Le compte de gestion 2018 du budget général est approuvé à l'unanimité.

### Compte de gestion 2018 BUDGET ANNEXE S.P.A.N.C.

Le compte de gestion 2018 du budget annexe S.P.A.N.C. est approuvé à l'unanimité.

## DÉSIGNATION D'UN PRÉSIDENT POUR LE VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Entendu l'exposé de Monsieur le Président concernant l'obligation faite au Conseil Communautaire de désigner un Président pour la séance relative au vote des comptes administratifs du budget général et du budget annexe de l'Assainissement Non Collectif (art. L2121-14 du C.G.C.T.).

Monsieur Dominique MARCEL ayant fait acte de candidature est élu Président.

Résultat du vote :

Pour : 32  
Contre : 0  
Blancs : 0

***Monsieur GOFFINET sort de la salle.***

***Arrivée de Madame DUCATEAU***

### Compte administratif 2018 BUDGET PRINCIPAL

Recettes de fonctionnement 2018 : 5 086 820,70 €  
Dépenses de fonctionnement 2018 : 4 604 576,62 €  
Résultat de l'exercice 2018 : 482 244,08 €  
Résultat antérieur : 559 535,73 €  
Résultat de fonctionnement cumulé 2018 : 1 041 779,81 €

Recettes d'investissement 2018 : 1 323 012,70 €  
Dépenses d'investissement 2018 : 1 183 977,38 €

Résultat de l'exercice 2018 : 139 035,32 €  
Résultat antérieur : 55 051,00 €  
Résultat d'investissement cumulé 2018 : 194 086,32 €

Vote à l'unanimité.

Compte administratif 2018 BUDGET ANEXE S.P.A.N.C.

Recettes de fonctionnement 2018 : 22 437,03 €  
Dépenses de fonctionnement 2018 : 22 437,03 €  
Résultat de l'exercice : 0 €  
Résultat antérieur : 29,74 €  
Résultat cumulé : 29,74 €  
Recettes d'investissement 2018 : 0 € :  
Dépenses d'investissement 2018 : 0 €  
Résultat de l'exercice : 0 €  
Résultat antérieur : 2 033,14 €  
Résultat cumulé : 2 033,14 €

Vote à l'unanimité.

## AFFECTATION DES RÉSULTATS ANTÉRIEURS

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant qu'il est constaté au sein du budget principal ce qui suit :
  - o Un excédent de clôture de fonctionnement de + 1 041 779,81 €
  - o Un excédent de clôture d'investissement de + 194 086,32€
  - o Des restes à réaliser en dépenses d'investissement de – 1 409 311 ,00 €
  - o Des restes à réaliser en recettes d'investissement de + 993 241,00 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- D'affecter au budget principal 2019, au compte 1068 qui constitue une réserve d'excédent de fonctionnement capitalisé la somme de 468 800,91 € afin de couvrir les besoins en investissement (solde des restes à réaliser – résultat positif de clôture d'investissement)
- De reporter au budget principal 2019 au compte 002, section de fonctionnement, la somme de 572 978,90 € en recettes
- De reporter au budget principal 2019 au compte 001, section d'investissement, la somme de 194 086,32 € en recettes.

Vote à l'unanimité.

## VOTE DU TAUX DES 4 TAXES 2019

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Entendu l'exposé de Monsieur le Président

Le conseil communautaire vote les taux suivants pour l'année 2019 :

- Cotisation financière des Entreprises (CFE) : 22,10 %
- Taxe d'Habitation : 12,96 %
- Taxe Foncier Bâti : 6,02 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 11,20 %

Vote à l'unanimité.

## VOTE DES TAUX OM 2019

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu la délibération 2017-10-082 du 9 octobre 2017 instituant la T.E.O.M. sur l'ensemble du territoire de La Septaine à compter du 1er janvier 2018
- Vu la délibération créant un zonage de perception de la T.E.O.M. sur le territoire de La Septaine
- Entendu l'exposé de Monsieur le Président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, vote les taux de T.E.O.M. suivants pour 2018 :
  - o Zone 1 : Avord, Baugy, Chaumoux-Marcilly, Crosses, Etréchy, Farges-en-Septaine, Gron, Jussy-Champagne, Nohant-en-Goût, Osmoy, Saligny-le-Vif, Savigny-en-Septaine, Soye-en-Septaine, Villabon, Villequiers et Vornay : 10,92 %
  - o Zone 2 : Laverdines : 7,63 %

Vote à l'unanimité.

## FINANCEMENT D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE DU PÔLE AÉRONAUTIQUE SUR AVORD

- Considérant la demande de financement d'une étude de faisabilité économique et touristique du pôle aéronautique situé à Avord déposé par la commune d'Avord auprès du Pays de Bourges,
- Considérant que le projet de pôle aéronautique est un projet porté par la communauté de communes de La Septaine et faisant partie de ses projets d'investissement
- Entendu l'exposé de Monsieur le Président et des membres du conseil communautaire concernant la cohérence que cette étude soit portée par La Septaine
- Vu la demande des membres du conseil communautaire sollicitant 1 vote sur ce point.

Le vote suivant est soumis aux conseillers communautaires :

« Une étude de faisabilité économique doit-elle être réalisée et financée par La Septaine »

Le vote à bulletin secret est demandé.

Vote  
Oui : 22  
Non : 11  
Blancs : 0  
Nuls : 0

## VOTE DU BUDGET GÉNÉRAL

Après lecture du budget primitif, celui-ci se présente en équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes : 5 635 008,00 €

Section d'investissement : Dépenses et Recettes : 8 412 420,00 €

Vote  
Pour : 31  
Contre : 2  
Abstention : 0

## VOTE DU BUDGET ANNEXE S.P.A.N.C.

Après lecture du budget primitif S.P.A.N.C., celui-ci se présente en équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes : 23 025,00 €

Section d'investissement : Dépenses et Recettes : 2 328,00 €

Vote à l'unanimité.

## DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AUPRÈS DE LA C.A.F. DU CHER

Entendu l'exposé de Monsieur le Président concernant la nécessité de réaliser des travaux de réfection à l'accueil de loisirs situé à Baugy et après en avoir délibéré :

- approuve le financement de ce projet dont l'investissement nécessite un montant prévisionnel de 27 037 € HT.
- sollicite une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher :
  - o Caisse d'Allocations Familiales du Cher. : 21 630 € HT soit 80 % du montant.
  - o Communauté de communes – fonds propres : le solde du montant soit 5 407 € HT

Vote à l'unanimité.

## RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION HALTE-GARDERIE LES « PETITS MONSTRES »

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la convention pluriannuelle d'objectifs avec la Halte-garderie « Les Petits Monstres »,
- Considérant que cette convention arrive à échéance et qu'il convient de la renouveler pour la période 2020/2023,
- Entendu l'exposé de Monsieur le Président relatif au partenariat entre la Halte-garderie et la C.D.C. de La Septaine,

Le conseil communautaire autorise Monsieur le Président à signer une nouvelle convention avec la Halte-garderie « les Petits Monstres » et tous documents s'y afférents.

Vote à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES

### Prime exceptionnelle :

Monsieur MEREAU indique qu'au vu du budget, la Communauté de Communes serait en capacité (financière) d'accorder une prime exceptionnelle à ses agents.

Monsieur le Président propose d'organiser une réunion du personnel.

### Développement économique :

Il est proposé de fixer une date de rencontre avec la BGE (en charge du recrutement du chargé de mission pour le développement économique).

Cette réunion s'apparentera à un retour d'expérience. Deux dates sont évoquées : le 07 ou le 16 mai 2019.

### Maison de Service Au Public :

Madame DESIAUME souhaite en savoir plus sur MSAP. Comment peut-on s'investir ?

Monsieur le Président indique qu'une réunion avec les partenaires sociaux aura probablement lieu en mai 2019.

Il faut définir les besoins mais un emploi est à prévoir.

La MSAP devra être en réseau avec les communes (secrétaires de mairie).

### Environnement :

Madame DUCATEAU demande s'il est possible d'organiser une réunion au sujet des déchets verts, notamment ceux qui s'entassent sur la commune de Jussy Champagne.

Monsieur MARCEL, Vice-Président en charge de l'environnement, explique que ce sujet a été évoqué en réunion de bureau, la semaine précédente.

La séparation des déchets et déchets verts peut être une piste.

Monsieur MAZENOUX propose à Madame DUCATEAU d'être présente à la réunion du SICTREM le 14 mai prochain.

Le Président,  
M. GOFFINET

M. ACOLAS  
Absent  
pouvoir à M. Blanchard

M. BARREAU

M. BOUGRAT

Mme BRÉCHARD

Mme DESIAUME

M. DUBOIS

Mme FERNANDES  
Absente  
pouvoir à M. Mazenoux

M. GINDRE

M. GOUGNOT

M. JAUBERT  
Absent

M. LEMAIGRE

M. MALLERON  
Absent

Le Secrétaire,  
M. BLANCHARD

M. AUDEBERT

Mme BONTEMPS  
Absente  
pouvoir à Mme Desiaume

M. BOUVELLE  
Absent  
pouvoir à M. Marcel

M. CHASSIOT  
Absent  
pouvoir à M. Sarreau

Mme DUBIEN  
Absente

Mme DUCATEAU

M. FRÉRARD

Mme GOGUÉ  
Absente  
pouvoir à Mme Sarron

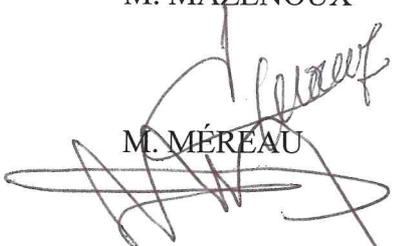
M. GROSJEAN

M. LECLERC

Mme LOISEAU

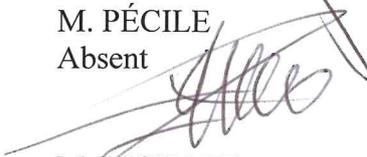
M. MARCEL

M. MAZENOUX



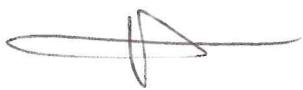
M. MÉREAU

M. PÉCILE  
Absent



M. RICHARD  
Absent  
pouvoir à Mme Loiseau

Mme SARRON



M. TUAILLON

M. MERCIER  
Absent

M. MOINET



M. POIRIER



M. SARREAU

Mme TEYSSIER  
Absente  
pouvoir à M. Bougrat

M. WEINGARTEN

